

DREAL de Normandie
Madame la Directrice Claire GRISEZ
A l'attention de Madame Olga LEFEVRE-PESTEL
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN Cedex

Gouville sur mer, le 2 Avril 2025

Ref : 25.04.02.SC

Objet : Demande d'autorisation d'effarouchement des goélands argentés sur l'archipel des îles Chausey

Dossier suivi par Manuel SAVARY

Madame la Directrice,

Les mytiliculteurs présents sur l'archipel des îles Chausey connaissent des pertes importantes sur leur production de moules de bouchot par la prédation des goélands argentés. Les éleveurs de coques et de palourdes ont constaté depuis quelques années des prédatations par les goélands argentés dans leurs concessions de l'archipel des îles Chausey.

La collaboration avec vos services a permis la mise en place depuis plusieurs années d'effarouchement par tir à blanc sur les goélands argentés aux abords des concessions.

Le Comité Régional de la Conchyliculture Normandie · Hauts – de – France a l'honneur de vous demander la reconduction de l'autorisation d'effarouchement des goélands argentés sur l'archipel des îles de Chausey pour l'année 2025-2026 dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Vous trouverez dans le dossier ci-joint l'ensemble des pièces constitutives de cette demande d'autorisation.

En espérant une suite favorable, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

Thierry HELIE



Président du CRC Normandie – Hauts de France

